L’absentéisme, révélateur de nouvelles maladies sociales

FRAUDE OU MALAISE

L’absentéisme, c’est-à-dire le nombre de jours de maladie des ouvriers par rapport au nombre de jours de travail, a quasiment doublé depuis les années 50 dans la plupart des pays d’Europe. De l’avis des capitalistes, le bien-être inciterait à la paresse et expliquerait l’accroissement de l’absentéisme. Personne sans doute n'a le mieux exprimé leur opinion que le Docteur R., directeur du Centre de Contrôle Médical de la Métallurgie Liégeoise: "Les vrais malades représentent 30 % des absents pour maladie; 10 % de l’ensemble constituent une deuxième catégorie: celle des faux malades, égoïstes, paresseux, tricheurs et asociaux. Les 60 % restants sont les faibles ou "rendus faibles", victimes:

- de l’état d’angoisse collective créée par une presse pseudo-scientifique
- de la dépersonnalisation du travail
- des conflits professionnels avec les camarades et les chefs
- des conflits familiaux, conjugaux, financiers
- de la législation sociale
- de certains médecins et enfin du climat de facilité qu’ont laissé s’installer les diverses mutuelles.

C’est parmi les 60 % d’absents dont le manque d’assiduité ne trouve pas sa justification dans des raisons d’ordre purement médical et auxquels il faut ajouter les 10 % de faux malades, que le contrôle médical peut certainement rencontrer le maximum d’efficacité." (1).

Bref, selon cet "éminent" médecin dont la partialité est manifeste, 70 % des ouvriers malades sont des fraudeurs qui doivent être renvoyés au travail. Comme de telles réflexions s’expriment parmi des ouvriers, nous éviterons l’ironie et nous démonterons pièce par pièce une argumentation fallacieuse et nuisible.

L’ABSENTEISME ELEVE SE GENERALISE

Les renseignements sur l’absentéisme en Belgique sont peu précis (ce qui n’empêche nullement certains d’avoir des opinions bien tranchées). Une indication, c’est le nombre de jours de maladie en dessous d’un an (ne comprenant ni les jours perdus pour accident de travail et maladie professionnelle, ni le jour de carence, ni les absences injustifiées, etc..).

Nombre de jours de maladie / nombre de jours de prestation (en %)

1966	1967	1968	1969	1970	1971	1973
3,9	3,8	3,9	3,9	4,4	4,3	± 5

(2)

De 1964 à 1971, l’absentéisme a augmenté de 14,4 % pour les ouvrières et de 3,7 % pour les ouvriers (en réalité, avec les jours de carence et les absences injustifiées qui entrent dans le cadre des maladies durant moins d’un an, on obtiendrait une augmentation bien plus considérable).

Cela fait en moyenne deux semaines d’absence pour les hommes et trois semaines pour les femmes. Si l’on y ajoute les absences pour accidents de travail et maladie professionnelle, on arrive à 7,3 % en 1971.

L’Europe entière semble s’être donné le mot: en 1973, 10 % environ pour la Norvège et la Suède, 7,5% pour les Pays-Bas et l’Italie, 5 % pour la Belgique (3). Y aurait-il une internationale de l’absentéisme ?

Quelques faits bruts s'y opposent: plusieurs recherches menées séparément arrivent à la conclusion que 20 % des ouvriers sont atteints par des maladies nerveuses, et d'autre part, on constate qu'en Belgique, le nombre de jeunes invalides est en augmentation, la mortalité elle-même est stationnaire malgré les progrès de la médecine. Tout cela tend à montrer que les ouvriers sont de plus en plus malades, atteints surtout par des maux modernes tels que les maladies liées au psychisme, les accidents de la circulation et les cancers.
Examinons les causes de plus près.

DEUX CAS EXTREMES POUR CERNER LES CAUSES

Il nous semble intéressant de comparer deux entreprises dont une présente un absentéisme élevé et l'autre un absentéisme bas, pour savoir si l'on a affaire d'un côté à de "mauvais" ouvriers et de l'autre côté à de "bons".
Une usine de montage automobile de la région du Centre connaissait un absentéisme de 6,28 % en 1971 qui est monté l'année suivante à 8,25 %. Plus grave encore, les ouvriers quittaient l'usine à une allure telle qu'en 19 mois, 2.000 y avaient défilé, soit autant que le personnel occupé. On ne pourrait trouver ouvriers plus instables, à classer dans les 10 % de "faux malades" ! Quels prétextes invoquaient-ils pour abandonner le travail ? 40 % partaient à cause des conditions de travail, 14 % à cause des horaires (travail semi-continu) et 10 % s'entendaient mal avec les chefs; seulement 6 % se plaignaient du salaire. Pourtant, 50 % environ ont quitté un emploi précédent pour trouver un meilleur salaire et un emploi stable qu'effectivement l'usine de montage automobile leur offrait. On serait tenté d'accuser ces ouvriers de vouloir gagner beaucoup d'argent sans se fatiguer. Un examen des conditions de travail nous éclaire.
527 ouvriers travaillent dans un bruit intense, 274 pistoleurs subissent une température élevée et respirent des particules de peinture, 813 ouvriers s'épuisent nerveusement et un certain nombre est en outre astreint au travail de nuit. D'après l'enquêteur, 400 ouvriers sur 2.000 travaillent dans des conditions relativement supportables; les autres "crèvent" au travail, par conséquent (4). Le cas de cette usine n'est malheureusement pas unique.
L'autre entreprise considérée, c'est les raffineries d'Esso-Belgique décrites par un représentant patronal. L'absentéisme en 1973 était de 4,5 % (avec accidents de travail, maladies professionnelles, etc.). Après avoir passé en revue les facteurs qui l'expliqueraient, il en cerne un seul qui lui semble prépondérant: le travail s'effectue en petites équipes d'environ 5 hommes qui dépendent les uns des autres et qui sont relativement motivés (5). Ajoutons que les conditions de travail sont sans doute meilleures, au moins en apparence puisque, dans la même entreprise, les chauffeurs dont la tâche est pénible étaient deux fois plus absents que la moyenne. Il semble impossible d'accuser les ouvriers de "fraude" avant de se pencher sur leurs conditions de travail. Néanmoins, on n'explique pas ainsi pourquoi, dans une même entreprise, une partie des ouvriers peut être plus absente qu'une autre. Seule une systématisation des causes de l'absentéisme permet d'expliquer cette différence.

LES CAUSES SYSTEMATIQUES

Grâce à plusieurs recherches, nous sommes en mesure de dresser des portraits assez fidèles des ouvriers les plus absents (6).
Les ouvrières: nous avons déjà constaté qu'elles sont plus absentes que les hommes. Outre les jours pris pour la maternité, elles doivent s'absenter pour soigner les enfants malades, pour s'occuper de problèmes familiaux et souvent, éreintées par leur double labeur, elles sont frappées par toutes sortes de douleurs.
Les nouveaux émigrants: contrairement à ce qu'on prétend, les étrangers ne sont pas plus absents que les Belges. Seuls les nouveaux migrants qui rencontrent de grandes difficultés d'adaptation (et sont

sensibles peut-être aussi aux différences de climat, de nourriture, etc.) tombent plus fréquemment malades. Il s'agit bien de cas sociaux.
Les ouvriers qui ont de graves problèmes familiaux s'absentent plus souvent que les autres et évidemment ceux dont la santé ou la santé des proches est faible.
Les ouvriers qui ont un bas revenu: malgré la perte provoquée par l'absence au travail, les ouvriers obligés d'accomplir des tâches mal payées (pénibles, inintéressantes, etc.) s'absentent le plus; les ouvriers qualifiés et les plus anciens sont plus présents à l'entreprise, ce qui s'explique par leur plus grande responsabilité, leur plus grand attachement à leur travail, et le salaire plus élevé qui leur est dû.
Les ouvriers qui sont payés au rendement ou qui travaillent la nuit ont aussi tendance à s'absenter plus souvent, comparés à ceux qui reçoivent un salaire horaire et ceux qui font le matin ou l'après-midi. Les ouvriers qui font la journée s'absentent, pas toujours pour fuir un travail harassant, mais parfois pour se mettre en règle vis-à-vis de l'administration dont les bureaux sont fermés fin d'après-midi !

En règle générale, *les ouvriers soumis à de mauvaises conditions de travail, réprimés par les chefs, contraints à un travail monotone, intensif, pénible* sont plus absents que les autres. Cela fait beaucoup d'ouvriers. Des rapports (incomplets) de médecins du travail font état pour 1976 de 549.000 ouvriers risquant en Belgique d'attraper une maladie professionnelle (7) !
Les jeunes ouvriers ont plus d'absences de courte durée, alors que les ouvriers âgés sont également fort absents, mais eux, plus gravement.
Enfin, signalons aussi la conjoncture économique qui influence le taux d'absentéisme, puisqu'en période de grand chômage, les ouvriers sont moins absents, craignant pour leur emploi et aussi plus "serrés" financièrement.
Ce rapide survol nous permet de tirer quelques conclusions.

Les causes peuvent être réduites à deux essentielles:
- *causes provenant du capitalisme et dépassant le cadre de l'usine* qui agissent sur les femmes, les nouveaux migrants, les ouvriers ayant des problèmes familiaux, une santé faible. Si l'on ne peut attribuer au capitalisme toute la responsabilité d'une mauvaise santé, par exemple, il lui revient cependant de l'aggraver encore et d'empêcher des soins sérieux dans de nombreux cas.
- *causes découlant directement de l'exploitation capitaliste:* les jeunes ouvriers qui ont été diplômés et qui ont cru trouver un travail répondant à leurs aspirations ont été déçus et désertent l'usine aux premiers symptômes de maladie; les ouvriers aux bas revenus, les ouvriers soumis à de mauvaises conditions de travail (travail intensif, risques professionnels, travail de nuit...) sont évidemment plus susceptibles d'être atteints de maladie, en particulier les maladies modernes.

OUVRIERS "FORTS" ET OUVRIERS "FAIBLES"

Les ouvriers peu absents auraient donc les caractéristiques suivantes: revenu élevé, sexe masculin, travail agréable, famille unie, bonne santé, emploi stable, bien intégré dans l'entreprise et dans le pays. Combien sont-ils ? Pas beaucoup. De plus, les "fraudeurs", les ouvriers qu'on accuse de s'absenter sans raison entrent nécessairement dans la catégorie des ouvriers "forts", puisque les autres ont des raisons valables. Or, on prétend que 5 à 10 % des malades sont des fraudeurs, soit un pourcentage élevé de la classe ouvrière. Bref, on en vient à cette absurdité que le portrait des ouvriers peu absents coïncide avec celui des "fraudeurs" ! La notion de fraude est à réviser complètement.

Mais, dans la réalité, les capitalistes pourchassent des ouvriers qui cumulent plusieurs graves problèmes sociaux, ceux-ci n'étant rien d'autre que des victimes du capitalisme et qui méritent toute la sollicitude de leurs camarades de travail !
S'il est vrai qu'il existe un petit nombre d'ouvriers en bonne santé et un petit nombre d'ouvriers en mauvaise santé, il faut ajouter que la grande masse des ouvriers a une santé précaire, qui se détériore

de plus en plus à la suite de mauvaises conditions de travail et d'une vie aux multiples tracas, parsemée de difficultés. Lorsque s'estompera le mythe du salaire élevé qui suffirait au bonheur, on se rendra compte combien la classe ouvrière a payé cher les hausses de salaire des années 60 et début 70. Les conclusions du Dr R. ne résistent pas aux faits qui démontrent clairement le lien entre l'absentéisme et les méfaits du capitalisme en général, et plus particulièrement des conditions de travail. Le tableau de la situation serait incomplet si une autre précision n'était pas apportée. Les ouvriers peu absents ne sont pas ceux qui ont la meilleure santé, ils peuvent aussi forcer la nature et payer plus tard les conséquences. Sinon comment expliquer que les femmes, plus absentes que les hommes, meurent généralement à un âge plus avancé ? Les employés qui sont de 3 à 4 fois moins absents que les ouvriers ont un taux de mortalité pour les années 60 légèrement inférieur, nullement en rapport avec le taux d'absentéisme.

QUELLE SOLUTION POUR REDUIRE LES MALADIES ?

Pour éviter l'augmentation de l'absentéisme, le patronat se partage entre la manière douce et la manière forte.

Actuellement, les contrôles et les sanctions se multiplient dans la plupart des entreprises contre les ouvriers les plus absents. C'est, pour les capitalistes, la solution de facilité, puisque le marché du travail est abondant et que pour un ouvrier ("gênant") de perdu, il y en a dix de retrouvés ! Pour atteindre son but, le patronat mène une campagne de dénigrement qui influence fort les ouvriers comprenant mal les causes de l'absentéisme. Et finalement, c'est un nombre important d'ouvriers qui est mis en accusation, c'est la mésentente et la division qui s'installent entre ouvriers, rendant le terrain propice aux mutations vers des emplois dégradants ou même aux licenciements.

En fait, c'est une politique à court terme. Plus le contrôle médical remet des ouvriers au travail, plus les sanctions tombent et plus s'élèvent les réactions ouvrières sous forme de revendications, diminution de la production, fautes de travail ou mauvais entretien des machines (8). Le chef du personnel de Glaverbel-Zeebrugge a constaté que les contrôles et les menaces disciplinaires ont fait diminuer le nombre d'absences injustifiées, mais, dans le même temps, ont augmenté les absences d'un jour pour maladie (9) !

C'est pourquoi certains sont plutôt tentés de prôner l'amélioration des conditions de travail: les propositions sont variées et peu homogènes, surtout l'attribution de jours de congé supplémentaires, car il est prouvé que la diminution des heures de travail fait baisser l'absentéisme. L'idée de base est qu'on ne peut que "canaliser" l'absentéisme qui est préférable à la révolte !

Pourtant, il est évident que la réduction de l'absentéisme est intimement liée à l'amélioration du sort de la classe ouvrière. *Le but poursuivi doit être l'éradication des maladies modernes et non le maintien d'un taux d'absentéisme "raisonnable" [...].*

M.N.

(La Vérité, octobre 1980)

Notes

(1) Cité dans D. Klaric, Nouvelles perspectives en matière de lutte contre l'absentéisme, 1978;
(2) Bulletin d'Information de l'INAMI, 5-1973 pour 1973, voir note (3);
(3) Cité dans P. Jardillier et H. Bauduin. L'absentéisme, mythes et réalités;
(4) Psycholosociologie du marché du travail, M. Lacomblez, 1973;
(5) Praktijkervarringen uit het bedrijfleven, F. Ardouillie, Ondernemen 8-9-1974;
(6) Par exemple, les recherches indiquées dans les notes (1) et (3); citons aussi Dr P. Jacques, Arbeidsgeneeskunde en absentëisme, Ondernemen 8-9-1974;
(7) Statistiques de l'activité des services médicaux du travail pour les années 1971 à 1976, Ministère de l'Emploi et du Travail, 1979;
(8) Voir article du Dr P. Jacques cité à la note (6);
(9) Vanhulle G., Ploegenarbeid, absentëisme en verloop, 26de Veiligheidsseminarie, 1974.